

RECYCLAGE ACTEUR PRAP SECTEUR IBC INTRA

CODE P502

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur.

Le formateur est à jour de ses compétences et titulaire du certificat de « Formateur PRAP » délivré par le réseau INRS.

Nom du formateur : A définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Rappel du processus d'apparition du dommage • Quelques définitions sur la santé et la sécurité • Acteurs internes et externes en prévention • Les enjeux de la santé et la sécurité • Rappels des notions d'anatomie • Observation d'une situation de travail • Rappels des limites... • Evaluation sommative • Clôture 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de perdurer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise • Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues • Être capable de continuer à participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française • Avoir déjà suivi une formation initiale acteur PRAP 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat ACTEUR-PRAP-IBC valable 24 mois • Clé USB
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans vos locaux 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour de formation soit 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • 900 euros nets de TVA + frais la formation pour un groupe dans vos locaux.
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> • A définir après acceptation de notre offre. 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 10 personnes maximum par groupe

Moyens techniques et pédagogiques

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau
- Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...)
- Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants)
- L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veillera à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion

V1.2/10/2023